

Un rapport néolibéral qui confond éducation et autorégulation

On aurait pu se réjouir qu'une institution comme l'Académie des Sciences se préoccupe d'une urgence sociale telle que la relation des enfants et des écrans. L'association Enjeux @ médias estime que l'avis rendu public le 17 janvier dernier, aborde des questions de société et d'éducation complexes de façon réductrice et discutable. Voici les principaux extraits de la tribune ¹ publiée sur le site du « *Nouvel Observateur* ».

Les représentants d'Enjeux @ médias estiment en effet que les recommandations de l'Académie des Sciences reposent sur des oppositions binaires qui reproduisent les blocages du passé sans les dépasser et qu'elles se fondent sur l'illusion (ou l'alibi?) d'une vision idéale de la famille nucléaire classique où les parents ou grands-parents sont toujours présents pour réguler la consommation des écrans de leurs enfants.

De plus, ces recommandations partent d'une opposition entre « la traditionnelle culture du livre » et « la nouvelle culture du numérique », passant à la trappe la variété des relations de nos sociétés à la culture. (...)

De même, l'opposition qui traverse le rapport entre la télévision favorisant la passivité et les tablettes l'interactivité, n'a pas de pertinence. D'abord parce que la tablette donne accès aux autres médias, ensuite parce qu'aucune étude n'a prouvé qu'un bébé pouvait apprendre quelque chose avec une tablette, en dehors du fait de se familiariser avec l'utilisation de l'écran tactile (lire la tribune du 9 février 2013 « Laisser les enfants devant les écrans est préjudiciable » sur *LeMond.fr*). Enfin, la passivité entendue comme caractéristique du spectateur n'est pas en soi à rejeter. C'est l'écoute attentive, qui peut être synonyme d'interaction émotionnelle, esthétique ou cognitive, qui permet d'apprécier ou non un spectacle, quel que soit le média qui le propose. (...)

LA CITOYENNETÉ SERAIT DE L'ORDRE DU VIRTUEL ? ALLONS DONC !

L'avis identifie dès le début le problème principal du numérique comme étant celui du « virtuel ». Et c'est à partir du « virtuel » que devraient être posés les principes de la « liberté responsable », de la « sexualité » et du « respect de la vie privée ». (...) Alors que ces notions renvoient à l'apprentissage des droits et des libertés tout autant qu'à la relation à l'autre. La plupart des échanges que tissent les jeunes sur Internet ne sont en rien virtuels. C'est bien parce que la dimension virtuelle est faible sur les réseaux sociaux (et notamment les blogs), que ces principes de droit et de liberté sont cruciaux dans un apprentissage de la citoyenneté. (...)

DES ÉCRANS HORS SOL : L'ANGLE MORT DES USAGES SOCIAUX

La vision de la relation des enfants et des écrans est évoquée en dehors de tout contexte social de leurs usages, dans une approche totalement désincarnée. Les tablettes sont décrites sans tenir compte de

l'accès qu'elles permettent à Internet, aux jeux vidéo, à la télévision.

L'Académie ignore le rôle des industries dont la logique consiste à fidéliser des individus le plus tôt possible pour s'assurer une clientèle à venir. La logique de marketing à l'ère du numérique, qui consiste à viser les enfants jeunes afin de bénéficier d'une plus grande implication de leur part dans la construction de leur identité, est passée sous silence.

Elle méconnaît la réalité sociale des relations aux écrans, et notamment le fait que si les écrans avant trois ans peuvent être envisagés selon l'Académie des Sciences avec l'accompagnement d'un adulte, c'est sans doute plus souvent pour occuper l'enfant seul qu'ils sont utilisés que pour jouer avec eux.

« La vision de la relation des enfants et des écrans est évoquée en dehors de tout contexte social de leurs usages. »

UNE CONCEPTION NÉOLIBÉRALE ET TRONQUÉE DE L'ÉDUCATION

L'avis pose ensuite les bases d'une éducation aux médias d'un nouveau type : l'éducation à « l'autorégulation » par l'information sur le fonctionnement du cerveau. Le thème de l'autorégulation est emprunté à l'idéologie néolibérale qui voit dans les interventions de l'État une source systématique de déséquilibre du marché, et dans le recours à l'autorégulation une façon de rendre inutiles de telles interventions, renvoyant la responsabilité aux utilisateurs et aux industries de contenus. Appliqué au cas des enfants, dès « la grande section de maternelle », on voit que l'avis propose à l'Éducation nationale de changer d'objectif : de la transmission des connaissances, des compétences et des valeurs de la société permettant de construire un citoyen responsable et actif, elle deviendrait un moyen d'éviter l'intervention de l'État. Dans cette logique individualiste poussée à l'extrême, chacun est sommé de se prendre en charge, afin d'être responsable de soi, au plus tôt !

Apprendre comment fonctionne son cerveau paraît être la version techniciste et néolibérale du précepte socratique « connais-toi toi-même ». L'Académie recommande ce type d'enseignement dans un



© Flore-Aéli Surun/Tendance Floue

cours d'éducation à la santé et aux écrans (qui ferait l'économie d'une éducation critique aux médias?). Est-ce pour effacer tout regard critique des individus vis-à-vis des opérateurs économiques qui conçoivent les écrans, produisent les interfaces et leur design, diffusent les contenus les plus regardés? Est-ce un hasard si au détour d'une phrase c'est « l'éducation à la conscience numérique » et non l'éducation à la conscience de soi ou à celle de ses droits et devoirs qui est invoquée? L'autonomie de l'individu et la conscience de soi sont pourtant essentielles dans l'accès aux libertés fondamentales. (...)

UN AVIS QUI IGNORE LES TRAVAUX SUR LA RÉGULATION SOCIALE AUTOUR DES ÉCRANS

Le contenu des recommandations est assez confus et frappe par une fascination relativement naïve des auteurs pour ce nouvel outil qu'est la tablette! Ainsi, il y a dans l'avis aussi bien des formules qui incitent à utiliser les tablettes dès deux ans parce qu'elles seraient « utiles au développement sensori-moteur » et à « l'éveil cognitif précoce du bébé », que des formules qui en rappellent les risques si cette activité est remplacée d'autres, et si elle n'est pas accompagnée par des adultes. Ces précautions verbales permettent de dire une chose et son contraire, de sorte que l'avis détisse d'une part ce qu'il tisse de l'autre.

Ce rapport vient détricoter ces mesures de prévention tout en se targuant de promouvoir la prévention (le mot protection n'est pas utilisé). Il est officiellement envoyé à neuf ministres, non pas pour leur faire des préconisations mais pour leur de-

mander de ne rien faire. Aucune recommandation ne réclame de politiques publiques pour favoriser la sensibilisation des parents et des éducateurs vis-à-vis des contenus à risque, pour introduire à l'école et dans tous les lieux éducatifs une éducation à l'information, voire à l'informatique. Aucune recommandation ne s'adresse à l'industrie qui pourtant revendique ses capacités d'autorégulation.

DES RÉFÉRENCES DÉSÉQUILBRÉES, PARTIELLES ET PARTIALES

Les ouvrages cités en bibliographie correspondent pour la plupart à des recherches effectuées sur la base de données américaine *Medline*, mais dans le corps du texte, les rapporteurs ont cité leurs propres ouvrages, ce qui est compréhensible. Un auteur gagne le palmarès : Serge Tisseron, cité vingt-six fois. Le jeu des « trois figures » qu'il a inventé est abondamment mentionné comme une solution privilégiée pour évacuer la violence des écrans. Or, ce jeu « éducatif » n'a pas donné lieu à ce jour à une évaluation solide.

Au final, cet avis démobilise les instances qui devraient s'emparer enfin de l'éducation aux médias. Il rend plus nécessaire que jamais une réflexion des différents acteurs de l'éducation, de la famille, de la société civile pour qu'une refondation de l'école à l'ère du numérique se fasse bien sur le mode de l'humanisme et non du néolibéralisme. ■

L'intégralité de la tribune sur : <http://societedelinfo.laligue.org>